

meilleur, arriver à une plus juste organisation du salaire et du travail, et en vue de tout autre but utile et honnête. Mais pour cela Nous préférons la collaboration de sociétés catholiques et non catholiques unies entre elles par ce pacte opportunément imaginé qu'on appelle un cartel».

Telle est la doctrine de l'Église, qu'il faut accepter comme condition première de toute œuvre sociale sincèrement et véritablement catholique. Sur cette base, on peut faire œuvre solide et vraiment utile.

CHRONIQUE DE LA CROIX NOIRE

S.-Camille, de Bellechasse, a vu la dernière fondation d'une section paroissiale de la Croix Noire par les soins de M. l'abbé G. Sauvageau, notre si dévoué Missionnaire diocésain, avant que nous eussions à déplorer l'abandon de son poste, démarche rendue inévitable, par des causes urgentes de santé. Les amis de la tempérance, au diocèse de Québec, garderont des deux excellentes années de services de M. l'abbé Sauvageau le plus durable comme le plus reconnaissant souvenir.

La fondation de S.-Camille faite, à la suite de quatre jours de retraite, 24-27 août, a en tout l'éclat et le succès qui ne manquèrent jamais aux campagnes apostoliques de M. l'abbé Sauvageau en faveur de la tempérance.

La paroisse entière se montra empressée de suivre, avec attention et bienveillance, la prédication éloquente autant que convaincue de l'ardent apôtre de l'antialcoolisme. C'est par centaines qu'à la fin les paroissiens voulurent s'inscrire sur les registres de la Croix Noire. Cent trente-sept enfants de moins de 15 ans furent du nombre.

Un conseil local, choisi avec soin, a été immédiatement institué, à S.-Camille de Bellechasse, et il nous promet le noyau fécond d'un prochain comité paroissial de l'Action Sociale Catholique.

Voici la composition de ce Conseil : Président, M. Aimé Tanguay ; vice-président, M. Thomas Perron ; secrétaire-trésorier, M. Arthur Leclerc ; conseillers, MM. Joseph Paradis, Eusèbe Tanguay, Joseph Genest, Joseph Bégin, Louis Lapointe et Louis Bernard.